

7 Jours

Filpac CGT

N°97- 9-7-2014

Directeur de publication : Marc Peyrade

Rédaction : Jean Gersin (gerson@filpac-cgt.fr)

Filpac CGT - tél. : 01 55 82 85 74 - www.filpac-cgt.fr

Dialogue social ? Valls prépare la guerre...

**Préparons une rentrée contre l'austérité
fondée sur nos intérêts !**

Pourquoi Valls, au moyen de sa majorité de députés godillots le 9 juillet, rectifie la Sécurité sociale de toute urgence au début de l'été ? Car enfin, derrière la farce de la Conférence sociale rive droite se votait l'attaque contre la protection sociale rive gauche : pendant que le Palais d'Iéna bavardait, le Palais Bourbon adoptait la loi de finance rectifiant nos intérêts d'assurés sociaux.

Parce que le ministre issu de l'échec électoral de Hollande applique avec violence le dogme qui nous ramène à l'âge de pierre social : « la crise économique n'existe que dans la seule mesure du déficit de compétitivité, mot creux mis pour stigmatiser de trop hauts coûts de travail, des prestations sociales trop collectives, trop sociales, et un code du Travail trop protecteur. » La seule CFDT, isolée sur son strapontin de la Conférence sociale, a signé voilà 3 ans avec le Medef un accord sur cette base, ce qui la lie désormais au succès de l'austérité.

Loi du 9 juillet rectifiant la Sécurité sociale : réduction des cotisations patronales sur les salaires jusqu'à 1,6 fois le Smic ; transfert des cotisations patronales pour les Allocations familiales vers les contribuables (de 5,25% à 3,45%) ; suppression de la contribution sécurité sociale de solidarité des employeurs ayant un CA de plus de 760 000 € ; gel des pensions retraite de plus de 1 200 €

Valls, comme Hollande et le patronat, ont pris connaissance de ces rapports officiels ces derniers jours qui démontrent cette vérité : les exonérations d'impôts et de cotisations sociales accordées aux employeurs ne créent pas d'emplois.

- depuis 20 ans, 370 milliards d'exonérations ont été accordés aux employeurs ;
- le « Pacte » voté par l'Assemblée en juillet y ajoute 41 milliards ;
- résultat ? 524 jours passés en moyenne par les chômeurs à Pôle Emploi (17 mois)
- le chômage ? Plus de 5 millions, et la précarité est érigée en système.

Puisque Valls comme Hollande savant que les exonérations fiscales et sociales ne profitent pas à l'emploi, creusent le déficit de la Sécurité sociale et appauvrissent les salariés, quel est donc leur but ? Ils agissent au compte d'un système dominé par les rentiers, les actionnaires, les financiers et les banquiers. Ce qui les motive, c'est la protection des profits de 1% de la population, au détriment des autres 99 %.

Dialogue social ? L'entêtement de Valls à construire le Titanic social ne le situe pas dans le camp de ceux de la gauche de gouvernement qui se trompe, mais dans celui de ceux qui veulent la fracturer pour gagner la guerre sociale contre le Travail. Valls est en campagne électorale pour le nouveau Parti démocrate à l'américaine qu'il veut incarner. Libéral d'abord.

**Nous n'avons rien à attendre d'un « dialogue social » au service exclusif de leur politique d'austérité !
Défendons les intérêts du Travail. Sur quelle base ?**

Construisons dès la rentrée l'alternative à l'austérité

Ce que nous revendiquons pour l'immédiat :

- Arrêt du Pacte d'austérité qui nous entraîne vers le coma social ;
- Gel des destructions d'entreprises et des plans dits sociaux ;
- Un budget de la Sécurité sociale renforcé par une ponction sur les dividendes et l'évasion fiscale ;
- Mettre fin aux exonérations en tous genres qui ne remplissent que les poches des actionnaires ;
- Relever le SMIC au niveau requis par les besoins du salarié, au moins 1 700 euros net.
- Stopper l'extrême droite qui se nourrit de l'austérité.

Construire l'avenir social :

- Annuler la dette versée aux banques privées, et les placer sous contrôle des pouvoirs publics.
- En finir avec l'obligation pour l'Etat de n'emprunter qu'aux marchés financiers privés.
- User du droit de préemption et nationaliser les entreprises et les emplois menacés.
- Prendre les initiatives industrielles publiques pour des chantiers de travaux utiles socialement : équipements collectifs, logements, hôpitaux, crèches, écoles.